

COMMUNIQUÉ PRESSE

Marseille, le 23 septembre 2025

LE RÉSEAU ECF SE MOBILISE POUR LES SENIORS A L'OCCASION DE LA SEMAINE BLEUE

A l'occasion de la Semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées), qui se déroulera du 6 au 12 octobre partout en France, le Groupe ECF mobilise son réseau. Les écoles du Groupe sont invitées à ouvrir leurs portes aux séniors, et à organiser des ateliers thématiques adaptés à leurs problématiques. Pour mémoire, ECF a fait de la conduite des séniors sa priorité en 2025. Le Groupe a signé en début d'année un partenariat avec France Silver Eco, et a pris des positions affirmées contre les projets de visite médicale obligatoire.

« La mobilité des séniors est un enjeu à la fois social, sociétal et sanitaire. Notre réseau est déjà très actif auprès de ce public, que ce soit directement dans les écoles mais plus souvent, par l'intermédiaire de partenariats avec des assurances. Il était donc indispensable de nous mobiliser à la hauteur de cet enjeu!», rappelle Patrick Mirouse, Président des ECF.

Comme chaque année, des milliers d'actions seront organisées dans le cadre de la Semaine Bleue, qui se déroulera en 2025 du 6 au 12 octobre sur la thématique : « Rester en lien ».

Et comme chaque année, le Groupe ECF mobilisera son réseau afin de sensibiliser les séniors et leur famille à la problématique de la mobilité. Certaines écoles du réseau (voir liste sur le site dédié :

<u>https://www.ecf.asso.fr/semaine-bleue</u>) ouvriront leurs portes et proposeront des ateliers gratuits qui couvrent de nombreuses problématiques :

- Remise à niveau théorique (code de la route)
- Temps de réaction
- Motricité
- Solutions de transport alternatif
- Véhicules automatiques et aides à la conduite
- Piétons, cyclistes, EDPM : mieux comprendre les nouveaux usagers de la route
- Témoignages de séniors sur leur expérience de conduite
- Café-débat : « vieillir au volant, jusqu'à quand »?

La mobilité des séniors est un enjeu important :

- Les seniors sont la cause de 9 % des accidents de la route (contre 19 % pour les 18-24 ans), il convient donc de les accompagner sans les stigmatiser, ce qui est malheureusement trop souvent le cas.
- Pour les seniors, la mobilité automobile a nécessairement une fin. Il convient donc de soutenir et de préparer cette fin de mobilité avec méthode, avec le moins d'effets négatifs possibles et sans qu'elle apparaisse systématiquement comme une sanction et une condamnation définitive à l'isolement.

Le groupe ECF maintient ses positions fortes contre la visite médicale obligatoire Le sujet de la visite médicale obligatoire est un vieux serpent de mer, qui surgit de manière très régulière, en France et en Europe. Pour le Groupe ECF, ce projet reste une « fausse bonne idée »:

1. Un manque de moyen flagrant et pénalisant :

Juste sur Paris, on comptabilise seulement 28 médecins agréés capables de réaliser ces visites médicales. Or, en moyenne, 3 millions de conducteurs par an devraient passer une visite médicale tous les 15 ans.

Le manque de médecins agréés rendrait immédiatement cette mesure intenable, de nombreux conducteurs, par ailleurs totalement aptes à la conduite, seraient dans l'illégalité.

2. Des expériences à l'étranger peu significatives

Pour le Groupe ECF il est important de noter qu'« aucune amélioration significative de la sécurité routière » n'a été constatée dans les pays où un contrôle médical a été instauré.

3. Des chiffres clés sur les séniors qui n'invitent pas à la stigmatisation : Selon l'ONISR*:

- Si un conducteur de 75 ans et plus est impliqué dans un accident mortel, il en est responsable dans 81 % des cas. Néanmoins, ce public est à l'origine de seulement 9 % des accidents mortels. À titre de triste comparaison, les 18-24 ans impliqués dans un accident mortel en sont responsables à 80 %, eux aussi... Mais en revanche, ils causent 19 % de ces accidents.
- Ce même observatoire a constaté que les accidents mortels, toutes catégories confondues (de 2020 à 2022), sont dus à un malaise dans 27 % des cas pour les 75 ans et plus (et même 31 % pour les 65-74 ans). Or, un malaise est généralement impossible à anticiper.

En revanche, l'inaptitude à la conduite doit être détectée, les médecins généralistes qui connaissent bien leurs patients sont les mieux placés pour faire remonter les pathologies incompatibles à la conduite. Idem pour les médecins spécialisés (ophtalmologues par exemple).

*(Observatoire national interministériel de lα Sécurité routière) /https://www.liquedesconducteurs.org/quotidien-du-conducteur/permis-deconduire-et-seniors-les-vrais-chiffres-de-l-accidentologie

CONTACT PRESSE www.ecf.asso.fr